

## **Postulat Filip Uffer et consorts – Pour une politique de formation continue en faveur des adultes aînés\***

*Texte déposé*

### **Préambule**

La problématique de la formation continue des adultes aînés s'est posée lors des délibérations de la commission qui a traité du *Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Pierre Zwahlen et consorts en faveur de la formation de base des adultes (RC-148)*.

Un livre sur le sujet a été publié chez Antipodes : *ADULTES AÎNES. Les oubliés de la formation*. Par Roland J. Campiche et Afi Sika Kuzeawu.

### **Une formation continue en faveur des adultes aînés est nécessaire**

Une partie importante de notre population dispose, après la vie active, du temps, des moyens et surtout d'une grande expérience de vie et de compétences. À 65 ans, on vit en moyenne plus de 20 ans en bonne santé. Les aînés souhaitent, en général, participer activement à la vie en société. Et notre société, qui se transforme et évolue rapidement, doit leur offrir une place utile et significative.

Très schématiquement, l'école obligatoire offre une formation générale de base pour tous les jeunes. Ensuite, ceux-ci sont formés en vue de leur insertion dans le monde du travail. L'apprentissage et la formation professionnelle permettent à tout un chacun de se préparer pour la vie professionnelle. Certains poursuivent leurs études et leurs cursus à l'université et parfois réalisent une thèse académique.

Les adultes aînés ont acquis, en fonction de leurs activités professionnelles, familiales, associatives, etc., un capital important d'expériences, de compétences et de connaissances, quel que soit leur niveau scolaire antérieur. A ce stade, la recherche du sens à donner à sa vie devient très importante. C'est une période de bilan, de transition et de réorientation. C'est une période délicate avec le risque d'être « déconnecté », « dépassé » face aux transformations rapides de notre société, le risque de cultiver le sentiment de « c'était mieux avant ». Mais la transition peut être une opportunité d'épanouissement et d'engagement social.

**Une politique de formation continue en faveur des adultes aînés** leur donnerait la possibilité de compléter leurs compétences afin de leur permettre de participer pleinement et utilement à la vie locale, associative et politique. Une telle politique améliorerait, de manière significative, la qualité de vie, l'intégration et la santé des seniors. Elle aurait un impact positif, non seulement sur la population des aînés, mais, par leur implication positive, sur toute la population, notamment en ce qui concerne les relations intergénérationnelles.

Nous ne partons pas de rien, mais **il s'agit de mettre en valeur, de compléter et de coordonner ce qui existe déjà**. Les enquêtes initiées par Connaissance 3 dans les années 2000 donnent des pistes sur les besoins.

Dans notre canton, il y a plusieurs offres de formation d'adultes aînés. Elles émanent du monde associatif ou coopératif : Pro Senectute Vaud, l'Université populaire, le Mouvement des Aînés, l'Ecole club Migros, l'Association des vieillards, invalides, veuves et orphelins (AVIVO), certaines associations de retraités...

L'université des seniors du canton de Vaud (Connaissance 3), propose depuis 1976 un programme de formation visant la stimulation intellectuelle et la culture des adultes aînés. En étroite relation avec

---

\* Adultes aînés = adultes dès l'âge de retraite légale.

l'UNIL, l'EPFL et certaines Hautes écoles spécialisées (HES) auxquelles elle est liée par des conventions, elle propose des conférences, des séminaires, des visites culturelles... dans tous les domaines couverts par les hautes écoles. Ses buts principaux exprimés dans ses missions sont d'aider les adultes âgés à comprendre les changements qui marquent notre société, afin qu'ils demeurent des citoyens responsables, des éducateurs compétents, des interlocuteurs pour les autres générations, des personnes soucieuses de leur santé, car ouvertes à la prévention, bref des personnes vivantes !

Les membres de Connaissance 3 peuvent suivre les cours des hautes écoles en tant qu'auditeurs. Ce lien étroit leur permet de bénéficier du savoir le plus informé et parfois de satisfaire un besoin de connaissance et de découvrir ce qu'ils n'avaient pas pu comprendre auparavant. Cette relation étroite répond aussi aux attentes de la nouvelle génération de retraités, les *boomers*, mieux formée et plus en forme que les précédentes, soucieuse de rester active et désireuse de développer des projets par des activités bénévoles ou créatives, par exemple dans le domaine culturel.

### **Demande du postulat**

Par ce postulat, nous demandons au Conseil d'Etat de concevoir une véritable politique de formation continue pour les adultes âgés, à savoir un concept qui devra tenir compte de ce qui existe et de ce qui pourrait être amélioré et mieux coordonné, en fonction des besoins. Il présentera un plan de mise en œuvre d'une véritable politique de la formation continue pour les âgés du canton de Vaud. Il pourrait former un volet en soi de la politique du vieillissement, complémentaire à la santé et au social.

Je suggère que l'élaboration d'un tel concept soit confié, par mandat, à Connaissance 3, qui semble disposer des compétences et des connections utiles avec les universités et les hautes écoles. Ce travail de conception pourrait également être coaché par l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP).

*Demande le renvoi à une commission avec au moins 20 signatures*

*(Signé) Filip Uffer  
et 40 cosignataires*

### *Développement*

**M. Filip Uffer (SOC) :** — La problématique de la formation continue des adultes âgés s'est posée lorsque nous avons délibéré au sein de la commission traitant du rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Pierre Zwahlen et consorts en faveur de la formation de base des adultes. La formation continue en faveur des adultes âgés est nécessaire. Une partie importante de notre population dispose, après la vie active, du temps, des moyens et surtout d'une grande expérience de vie et de compétences. A soixante-cinq ans, on vit encore vingt ans en bonne santé, en moyenne. Les âgés souhaitent généralement participer activement à la vie en société. Notre société qui se transforme et évolue rapidement doit leur offrir une place utile et significative. En fonction de leurs activités professionnelles, familiales, associatives, les adultes âgés ont acquis un capital important d'expériences, de compétences et de connaissances, quel que soit leur niveau scolaire antérieur. A ce stade, la recherche du sens à donner à sa vie devient importante. C'est une période de bilan, de transition et de réorientation. C'est une période délicate, avec le risque d'être déconnecté, dépassé face aux transformations rapides de notre société et, dès lors, de cultiver le sentiment que « c'était mieux avant ».

La transition peut pourtant être une opportunité d'épanouissement et d'engagement social. Une politique de formation continue en faveur des adultes âgés leur donnerait la possibilité de compléter leurs compétences afin de leur permettre de participer pleinement et utilement à la vie locale associative et politique. Une telle politique de formation améliorerait de manière significative la qualité de vie, l'intégration et la santé des seniors. Elle aurait un impact positif non seulement sur la population des âgés, mais par leur implication positive, sur toute la population, notamment en ce qui concerne les relations intergénérationnelles.

Nous ne partons pas de rien, puisqu'il s'agit de mettre en valeur, de compléter et de coordonner ce qui existe déjà. Les enquêtes initiées par Connaissance 3 dans les années deux mille donnent des pistes sur ces besoins. Dans notre canton, il y a plusieurs offres de formation d'adultes âgés. Elles émanent du

monde associatif ou coopératif : ProSenectute Vaud, l'Université populaire, le Mouvement des Aînés, l'Ecole Club Migros, l'Association des vieillards, invalides, veuves et orphelins (AVIVO) et certaines associations de retraités.

J'aimerais préciser qu'il ne s'agit pas de faire une politique de formation pour des élites. Au contraire, elle devrait s'adresser à toutes les personnes qui, depuis leur formation de base, n'ont justement pas eu l'occasion de la compléter par une formation continue.

Par ce postulat, nous demandons au Conseil d'Etat de concevoir une véritable politique de formation continue pour les adultes aînés, à savoir un concept qui devra tenir compte de ce qui existe et de ce qui pourrait être amélioré, mieux coordonné en fonction des besoins, pour que ce soit accessible au plus grand nombre. Il présentera un plan de mise en œuvre d'une véritable politique de la formation continue pour les aînés du canton de Vaud. Il pourrait former un volet en soi de la politique du vieillissement, complémentaire à la santé et au social. Je suggère que l'élaboration d'un tel concept soit confiée par mandat à Connaissance 3 qui semble disposer de compétences et de connections utiles avec les universités et les hautes écoles. Ce travail de conception pourrait également être coaché par l'IDHEAP.

**Le postulat, cosigné par au moins 20 députés, est renvoyé à l'examen d'une commission.**